

Sensibilisation à la Convention Collective Nationale des Hôtels, Cafés, Restaurants

Formation distancielle

Nombre de participants : 5 mini / 10 maxi

Coût de la formation : 225 € HT / stagiaire, soit 270 € TTC

Public : Dirigeant et gérant TPE / PME, assistant(e) administratif(ve), personne en charge de la gestion des ressources humaines

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 1/2 journée soit 3,5 heures

Lieu : Formation à distance réalisée par visioconférence

Dates : **3 Novembre 2020**

Horaires : De 09h00 à 12h30

Objectifs : Comprendre et appliquer les règles de la convention collective
Connaître les dérogations de la CCN par rapport au Code de travail

Expert : **Nathalie Le Gonidec** spécialisée dans le domaine des RH, avec une expérience de plus de 15 ans en entreprise de différents secteurs d'activité. Généraliste de la fonction RH, intervient sur les relations sociales, la gestion du changement, le développement des compétences, le tout en lien avec la stratégie des entreprises

Évaluation : Évaluation à chaud de la formation

Attestations : Remise par voie électronique d'une attestation de fin de formation aux stagiaires
Remise d'une attestation d'assiduité à la fois au financeur et à l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques

Moyens techniques et d'encadrement :

- Système de Visioconférence permettant le partage de documents et les questions par tchat
- Convocation et règlement intérieur pour le(s) participant(s) envoyés par courrier électronique

Sensibilisation à la Convention Collective Nationale des Hôtels, Cafés, Restaurants

Formation distancielle

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'élaboration des contrats de travail :

- ▶ Les clauses obligatoires
- ▶ Les périodes d'essai
- ▶ Les différents types de contrats

La classification et la rémunération

- ▶ Les grilles conventionnelles
- ▶ Le respect des minimas

Les amplitudes horaires des salariés

- ▶ Les dérogations conventionnelles
- ▶ Les obligations légales du code du travail

Le contrôle des heures

Les règles en matière de repos hebdomadaire et férié

Les règles en matière de travail de nuit

L'habillement/déshabillage

Les différentes formes d'aménagement du temps de travail

- ▶ Mensuel
- ▶ L'annualisation du temps de travail
- ▶ Le forfait jour
- ▶ Les heures supplémentaires, les heures complémentaires